

**En montagne,
se protéger
c'est naturel.**



MESURES
COVID-19



esf

NOTRE PRIORITÉ

VOUS ACCUEILLIR EN TOUTE SÉCURITÉ



PROTOCOLE SANITAIRE ESF MEGÈVE

Afin de vous garantir un séjour en toute sérénité, l'ESF de Megève a mis en place des mesures spécifiques pour respecter les normes sanitaires en vigueur. Ces mesures pourront évoluer en fonction des directives nationales et nous vous tiendrons informés...

- 1. Vous accueillir dans nos ESF**
- 2. Vous accueillir dans les cours ESF**
- 3. Vous accueillir dans les compétitions ESF**
- 4. Vous accompagner dans les démarches ESF**



Maj le 23/09/2021

**En montagne,
se protéger
c'est naturel.**



MESURES
COVID-19



esf

1. Vous accueillir dans nos ESF



PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE

Le port du masque est obligatoire à l'intérieur de nos locaux.



GEL HYDRO-ALCOOLIQUE

Du gel hydro alcoolique est à votre disposition à l'entrée.



Maj le 23/09/2021

**En montagne,
se protéger
c'est naturel.**



MESURES
COVID-19



esf

1. Vous accueillir dans nos ESF



MARQUAGE AU SOL



SENS DE CIRCULATION

Respectez le marquage au sol et le sens de circulation.



LIMITATION NOMBRE
DE PERSONNES

Le nombre de clients est limité dans nos bureaux.



Maj le 23/09/2021

**En montagne,
se protéger
c'est naturel.**



MESURES
COVID-19



esf

1. Vous accueillir dans nos ESF



PROTECTIONS PLEXIGLAS
POSTE DE TRAVAIL ET ACCUEIL



NETTOYAGE ET DÉSINFECTION

Des protections sont installées et régulièrement désinfectées notamment sur les terminaux de paiement.



COMMUNICATION

Des panneaux d'informations COVID vous renseignent à l'entrée des bureaux et sur les fronts de neige.



Maj le 23/09/2021

**En montagne,
se protéger
c'est naturel.**

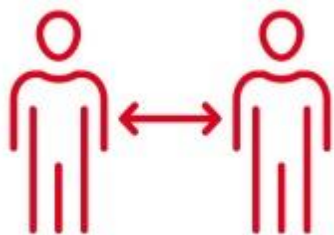


MESURES
COVID-19



esf

2. Vous accueillir dans les cours ESF



DISTANCIATION



PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE

Respectez la distanciation. Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans au départ des cours et dans les remontées mécaniques.



LIMITATION NOMBRE
ACCOMPAGNATEURS
PAR ÉLÈVES



PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE

Nous vous demandons de limiter à 1, le nombre d'accompagnant par élève, avec masque obligatoire, lors de l'accès au front de neige.



Maj le 23/09/2021

**En montagne,
se protéger
c'est naturel.**



**MESURES
COVID-19**



esf

2. Vous accueillir dans les cours ESF



**AUTOCOLLANTS OU SYSTÈME
DE LAVAGE DES DOSSARDS**

Utilisation de dossards jetables à usage unique donnés à chaque enfant pour la semaine de cours.



NETTOYAGE ET DÉSINFECTION



ZONE DE QUARANTAINE

Blousons compétition mis en quarantaine et lavés en fin de semaine.



Maj le 23/09/2021

**En montagne,
se protéger
c'est naturel.**



MESURES
COVID-19



PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE

DISTANCIATION

GEL HYDRO-ALCOOLIQUE

ESF

2. Vous accueillir dans les cours ESF



REMISE DES MÉDAILLES

Utilisation de gel hydro alcoolique avant manipulation des médailles et des carnets de capacité.



PRISE DE TEMPÉRATURE



ZONE DE QUARANTAINE

En cas de fièvre d'un enfant, il sera isolé et placé en zone de quarantaine. Les parents seront dans l'obligation de venir le chercher le plus rapidement possible. Sans certificat médical attestant sa bonne santé, l'enfant ne pourra pas revenir en cours.



Maj le 23/09/2021

**En montagne,
se protéger
c'est naturel.**



MESURES
COVID-19



esf

3. Vous accueillir dans les compétitions ESF



PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE

Le port du masque est obligatoire dans les zones de départ
et d'arrivée.



LIMITATION
NOMBRE D'ÉLÈVES



AUTOCOLLANTS OU SYSTÈME
DE LAVAGE DES DOSSARDS

Le nombre de concurrents est limité à 100 et les dossards
sont désinfectés après chaque course.



Maj le 23/09/2021

**En montagne,
se protéger
c'est naturel.**



MESURES
COVID-19



esf

3. Vous accueillir dans les compétitions ESF

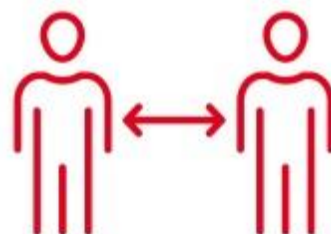


PLANNING

Les départs sont échelonnés pour gérer les flux.



SENS DE CIRCULATION



DISTANCIATION

Mise en place d'un cheminement des coureurs au départ
pour respecter la distanciation.



Maj le 23/09/2021

**En montagne,
se protéger
c'est naturel.**



MESURES
COVID-19



esf

4. Vous accompagner dans les démarches ESF



COMMUNICATION



SITE WEB

Les conditions générales de ventes sont adaptées à la situation sanitaire évolutive et consultables [ici](#).

En cas d'annulation pour cause de COVID-19, l'ESF de Megève organisera le report ou, à défaut, le remboursement sans frais de votre réservation si une mesure gouvernementale* vous contraint dans votre mobilité :

- Fermeture des frontières nationales ou régionales
- Quatorzaine dans le lieu de séjour ou de retour
- Confinement

** Pour toute mesure qui ne serait pas en vigueur au moment de la réservation.*

Tous nos protocoles sanitaires sont consultables sur

www.megeve-ski.com



Maj le 23/09/2021